



CHANTIER
DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Un pas de plus vers la loi-cadre sur l'économie sociale au Québec

Le projet de loi déposé à l'Assemblée nationale

Montréal, le 19 mars 2013 – Aujourd'hui a été déposé à l'Assemblée nationale le projet de loi-cadre sur l'économie sociale. Le Chantier de l'économie sociale se réjouit de cette étape importante dans le processus menant à l'adoption de cette loi qui pourra assurément donner une nouvelle impulsion à l'économie sociale partout au Québec.

Le Chantier salue le choix du gouvernement d'adopter une définition large et inclusive de l'économie sociale, reconnaissant du coup la diversité des formes d'entreprises d'économie sociale. De plus, une telle loi-cadre reconnaît pleinement la contribution de l'économie sociale au développement socioéconomique du Québec et les principaux acteurs qui œuvrent à sa construction. Le Chantier se réjouit également que le texte du projet de loi déposé aujourd'hui souligne le rôle des acteurs nationaux, régionaux et sectoriels et leur accorde une place importante en annonçant la création d'une table des partenaires en économie sociale. Nous espérons néanmoins que la commission parlementaire qui suivra sous peu sera l'occasion de bonifier le texte de la loi en précisant notamment le rôle central joué par les Pôles régionaux d'économie sociale qui ancrent la contribution des entreprises collectives dans les territoires.

Enfin, le Chantier entend apporter tout son soutien à ses partenaires et toute sa collaboration au gouvernement afin que la loi-cadre réponde aux besoins et aux aspirations des acteurs de l'économie sociale partout sur le territoire québécois. La loi-cadre sur l'économie sociale n'est pas une fin en soi, elle représente plutôt un élan vers un développement économique et social plus durable et plus respectueux des besoins des communautés. Pour le plus grand bien du Québec, nous souhaitons son adoption unanime par l'Assemblée nationale, en dehors de toute considération partisane.

« L'avenir du Québec sera déterminé par sa capacité à conjuguer développement économique et social dans une perspective de développement durable. Ce projet de loi appelle l'appui de l'ensemble des élus de l'Assemblée nationale, quelle que soit leur allégeance politique. Le Québec devra se positionner sur la scène mondiale tout en répondant aux besoins essentiels de sa population sur tout le territoire. L'économie sociale a fait ses preuves quant à sa capacité de contribuer efficacement à ces défis. Il est grandement temps que sa contribution soit pleinement reconnue. L'économie sociale est rendue à ce point de son histoire et, plus largement, c'est le Québec qui est rendu là ! », affirme Patrick Duguay, président du conseil d'administration du Chantier de l'économie sociale.

À propos du Chantier

Le Chantier de l'économie sociale est une organisation autonome ayant pour principaux mandats la promotion et le développement de l'économie sociale au Québec. Corporation à but non lucratif, le Chantier réunit des promoteurs d'entreprises d'économie sociale (coopératives et organismes sans but lucratif) œuvrant dans de multiples secteurs d'activités (environnement, services de proximité, communications, loisir, habitation, ressources naturelles, enfance-famille, formation, financement, culture, etc.), des représentants des grands mouvements sociaux et des acteurs du développement local en milieu rural et urbain.

L'économie sociale au Québec en bref

L'économie sociale québécoise est composée d'environ 7 000 entreprises, coopératives et OSBL, œuvrant dans 20 secteurs économiques (arts et culture, agroalimentaire, commerce de détail, environnement, immobilier collectif, loisir et tourisme, technologies de l'information et des communications, médias, manufacturier, services aux personnes, etc.). Elle emploie plus de 125 000 personnes et génère un chiffre d'affaires de plus de 17 milliards de dollars annuellement, ce qui représente environ 8 % du PIB québécois.

-30-

Source : Chantier de l'économie sociale

Pour information : Carole Lévesque

(514) 899-9916, poste 238

Responsable des communications

Chantier de l'économie social